

## **Ma question à la la secrétaire d'État chargée du Numérique, Marina Ferrari, sur l'intelligence artificielle**

*« Madame la Présidente, chers collègues,*

*Ma question s'adresse à Madame Marina FERRARI, secrétaire d'État chargée du Numérique,*

*Madame la Ministre, 2024 est une année clé pour le numérique en Europe et en France. En tant que Vice-Présidente de la Commission supérieure du numérique et des postes et auteure d'un avis sur la régulation de l'intelligence artificielle, je suis persuadée que cette révolution technologique peut apporter beaucoup d'avantages à nos concitoyens, mais que l'Europe est légitime à poser les limites de ce qui est interdit, ce qui est sans conséquences et ce qui mérite d'être encadré. Elle l'a fait avec l'IA Act.*

*Mais par ailleurs, cette compétition mondiale ne doit pas rester l'affaire que des grandes puissances que sont les Etats-Unis et la Chine. L'Europe y a toute sa place ! Avec ses champions, avec ses start-ups et ses grandes entreprises, avec ses jeunes entrepreneurs, avec ses cadres aguerris, avec des femmes et des seniors. Et avec des jeux de données issus de l'Europe, afin que l'IA générative dise bien que l'invention de l'avion , c'est Clément Ader, et non les Frères Wright comme le disent les données collectées aux Etats-Unis. Et avec un objectif de communs numériques, pour que cette IA soit accessible à tous.*

*Nos services publics sont très innovants pour faciliter le travail des agents et pour démultiplier les réponses aux usagers. Puissent-ils faire appel à des entreprises françaises et européennes, et puissent-ils utiliser le temps dégagé pour favoriser le contact humain avec l'utilisateur.*

*Madame la Ministre, une question d'actualité, la semaine passée, l'écosystème s'est ému du choix de Mistral AI la jeune pousse française dont nous sommes fiers. Que pensez-vous du renoncement à l'opensource et du partenariat avec Microsoft ? »*